

COMMENT VOTER !

ÉLECTIONS 2010 POUR LA CHAMBRE DES FONCTIONNAIRES ET EMPLOYÉS PUBLICS

Comment le bulletin de vote vous est-il envoyé ?

Au plus tard le 20 mars 2010, le président du bureau électoral transmet à chaque électrice et électeur, par lettre recommandée, le bulletin de vote correspondant à sa catégorie avec une notice contenant les instructions pour les élections. Pour chaque groupe en question, le bulletin de vote reprend les différentes listes de candidats.

Il est placé dans une première enveloppe, dite enveloppe neutre, laissée ouverte et portant l'indication « Elections pour la Chambre des Fonctionnaires et Employés Publics, loi modifiée du 4 avril 1924 » ainsi que l'indication de la catégorie pour laquelle l'élection a lieu.

Une deuxième enveloppe, également ouverte, est jointe à l'envoi et porte l'adresse du président du bureau, le numéro d'inscription sur la liste électorale ainsi que la mention « port payé par le destinataire ».

Le tout est contenu dans une troisième enveloppe à l'adresse de l'électeur et paraphée par le secrétaire ou le secrétaire adjoint du bureau électoral.

De combien de voix disposez-vous ?

Vous disposez d'autant de voix qu'il y a de délégués effectifs et suppléants à élire dans sa catégorie.

FAITES PLEINEMENT USAGE DE VOTRE DROIT DE VOTE !

Liste N°2
SEW/OGBL



BARTHEL Jules		
DONDELINGER Marianne		
FOETZ Guy		
HOSCHEIT Jean-Pierre, dit Jhemp		
KUTTEN Colette		
ROBERT Louis		

VOS 6 VOIX POUR LA



Comment voter ?

Il est fortement recommandé de voter en grand nombre. Cela signifie défendre activement ses propres intérêts et ceux de toutes et tous les concernés par ces élections. Une large participation aux élections renforce la position des nouveaux membres de la Chambre.

Ce qui compte en premier lieu, c'est le nombre total en voix qu'obtient une liste. Car ce nombre total décide du nombre de mandats obtenus par la liste.

Afin que l'OGBL siège dans la Chambre des fonctionnaires et employés publics, donnez toutes vos voix à la liste numéro 2. **Ne dispersez pas vos voix sur différentes listes! Votez utile!**

Il y a deux possibilités pour voter :

1. Noircir le cercle ou mettre une croix (x ou +) dans le cercle au-dessus de la liste OGBL, liste numéro 2.

Par cette démarche, vous avez attribué l'intégralité de vos voix à la liste OGBL, ce qui revient en fait à l'attribution d'une voix à chaque candidat et candidate de la liste.

2. Attribuer une ou deux voix aux candidats et candidates de l'OGBL, liste numéro 2, par l'apposition d'une croix (x ou +) dans l'une ou dans les deux cases réservées derrière les noms des candidats. Chaque croix ainsi inscrite vaut un suffrage.

Dans cette 2^e hypothèse, afin que l'OGBL puisse bénéficier de la totalité des voix, il faut attribuer aux candidats et candidates de la liste OGBL l'intégralité des suffrages dont vous disposez.

Attention: vous ne pouvez en aucun cas donner plus de voix que vous n'en disposez et vous ne pouvez pas à la fois noircir le cercle en tête de la liste et donner des voix individuelles aux candidats! Sinon votre bulletin sera nul.

Que faire après avoir exprimé son vote ?

Après avoir exprimé son vote, l'électeur place le bulletin dans l'enveloppe neutre qu'il doit ensuite fermer. L'électeur place celle-ci dans l'enveloppe de renvoi, portant l'adresse du président du bureau, ferme le pli, et le remet à la poste, comme lettre recommandée, et cela dans un délai suffisant pour qu'elle puisse parvenir au président du bureau électoral pour le 31 mars 2010 (la date du jour du scrutin) au plus tard. Le port est payé par le destinataire.

Quand un bulletin est-il nul ?

Est nul :

1. tout bulletin autre que celui qui a été envoyé ou remis aux électeurs par le président ;
2. tout bulletin qui :
 - a) contient plus de suffrages qu'il y a de membres à élire ;
 - b) porte une marque ou un signe distinctif quelconque ou s'il est renfermé dans une enveloppe marquée ou dans une enveloppe autre que celle délivrée par le président ;
 - c) fait connaître le votant.



ÉLECTIONS 2010

CHAMBRE DES FONCTIONNAIRES ET EMPLOYÉS PUBLICS



CATÉGORIE A

FONCTIONNAIRES DE L'ÉTAT DES CARRIÈRES SUPÉRIEURES

EN TANT QUE CANDIDATES ET CANDIDATS DE LA LISTE SEW/OGB-L, NOUS NOUS ENGAGERONS DANS LA CHAMBRE DES FONCTIONNAIRES ET EMPLOYÉS PUBLICS POUR LES PRINCIPES SUIVANTS:

Défendre et promouvoir le service et l'école publique !

Les candidates et candidats du SEW/OGBL revendiquent une fonction publique forte qui doit garantir un service de qualité et répondre aux besoins de tous les usagers. Nous pensons qu'il faut stopper la privatisation - ouverte ou rampante - des services publics et rendre à l'Etat les ressources humaines et financières nécessaires à un bon fonctionnement au bénéfice de tous les citoyens. Cette conception s'oppose à celle du service minimal universel prôné par le Traité de Lisbonne, qui est au service public ce que le RMG est au salariat : un dispositif de survie qui ne peut suffire aux besoins réels de la population.

Dans notre vision des tâches de l'Etat et des communes, la promotion d'une école publique de qualité joue un rôle fondamental, tant des points de vue social et culturel qu'économique.

Dans le même ordre d'idées, ni une réduction des indemnités de stage et des traitements de début de carrière, ni une augmentation du nombre de chargé-e-s d'éducation à bas salaire, ne peuvent être un moyen de répondre à la crise actuelle !

Faire face à la pénurie d'enseignantes et enseignants qualifiés !

3.000 à 5.000 élèves en plus contre 500 à 550 professeurs partant à la retraite, voilà un défi majeur auquel l'enseignement postprimaire public luxembourgeois sera confronté au cours des cinq années prochaines. Nous récoltons aujourd'hui les fruits amers d'une politique de recrutement insuffisante au cours des décennies passées: vieillissement du corps enseignant, heures supplémentaires montant en flèche, nombre croissant de chargé-e-s d'éducation. A moyen terme, l'enseignement secondaire technique risque d'être dépeuplé de ses enseignantes et enseignants qualifiés. Nous sommes actuellement confrontés à la situation absurde où le concours d'admission au stage bloque la réalisation du programme de recrutement prévu, alors que le personnel qualifié fait cruellement défaut. Nous demandons de réduire l'envergure du concours à sa juste mesure (définition appropriée des objectifs, réduction du nombre d'épreuves) et de composer les jurys de manière transparente par appel à candidatures.

Quant au stage pédagogique, une réforme fondamentale des contenus de la formation et des relations entre les formateurs et formatrices à l'Université du Luxembourg et les tuteurs et tutrices dans les lycées et lycées techniques s'impose. Le stage doit avant tout faire le lien entre la théorie et la pratique et permettre aux stagiaires de se préparer convenablement à leur profession enseignante.

Combattre la dégradation des conditions de travail et améliorer la cogestion !

Au cours des dernières années, le personnel enseignant a vu ses conditions de travail se dégrader fortement: problèmes disciplinaires et croissance des effectifs de classe, augmentation et diversification tous azimuts de la tâche, manque d'écoute du MENFP dans les dossiers aussi fondamentaux que l'enseignement par compétences, l'évaluation des élèves et les critères de promotion.

Il est symptomatique que deux ans et demi après la clôture du dossier « tâche des enseignants du postprimaire », l'accord trouvé entre le gouvernement et les syndicats n'a toujours pas été traduit dans son ensemble dans l'organisation des lycées et lycées techniques. La ministre de l'Education nationale devra insérer sans tarder l'ensemble des dispositions du règlement Grand-ducal du 24 juillet 2007 dans l'instruction ministérielle correspondante adressée aux directions des établissements postprimaires.

Permettre une réelle cogestion dans les établissements postprimaires et amener les responsables du MENFP à tenir compte de l'expérience des professionnels du terrain sont des objectifs que les candidates et candidats du SEW ont à cœur de réaliser.

Pour une école qui mène à une société meilleure !

Le SEW/OGBL constate que notre Ecole manque singulièrement de visions d'avenir.

Elle se débat au jour le jour avec des difficultés liées au fonctionnement de la société et dispose de moyens insuffisants - tant matériels que personnels.

Etant donné que c'est en grande partie de l'École que dépendra l'avenir, rien ne sert de se lamenter: nous nous engageons à adapter l'École aux changements de société et nous exigeons des responsables politiques de la doter des ressources nécessaires !

Nous demandons:

- la mise à disposition d'infrastructures adaptées aux besoins d'une pédagogie moderne;
- l'extension de l'offre scolaire et la mise en place de structures répondant aux besoins;
- un encadrement des jeunes par du personnel éducatif diplômé capable de mener des actions éducatives au niveau individuel et collectif, doublé d'une coordination entre le personnel enseignant et le personnel éducatif;
- une meilleure prise en compte de l'expérience des professionnels du terrain que sont les enseignantes et enseignants qualifiés dans toutes les décisions et réformes futures; et surtout
- suffisamment de personnel enseignant qualifié !

Nous pensons en effet que l'Ecole n'évoluera ni à coups de slogans, ni de nouveaux programmes, mais avec des enseignantes et enseignants capables d'adapter leurs pratiques professionnelles en fonction des besoins des élèves et des objectifs fixés par la société.

Nous invitons toutes et tous les collègues qui partagent cette optique à donner leur voix aux candidates et candidats du SEW-OGBL et nous les en remercions d'avance !

LES CANDIDATES ET CANDIDATS DU SEW/OGBL

LISTE **2**

Catégorie A - Fonctionnaires de l'Etat des carrières supérieures



BARTHEL Jules
Professeur



DONDELINGER Marianne
Professeure



FOETZ Guy
Professeur
Vice-président du SEW/OGBL
Membre du Comité national
de l'OGBL



**HOSCHEIT Jean-Pierre,
dit Jhemp**
Professeur
Ecrivain



KUTTEN Colette
Professeure



ROBERT Louis
Directeur du Lycée technique
hôtelier Alexis Heck



CATÉGORIE A
FONCTIONNAIRES DE L'ÉTAT
DES CARRIÈRES SUPÉRIEURES